

# L'ÉCONOMISTE

DE LYON

Journal Financier, Littéraire et d'Informations

PARAISSANT LE SAMEDI

**ANNONCES**

Pour les Annonces on traite de gré à gré

Administrateur-Gérant : André VERGIER

**ADMINISTRATION ET RÉDACTION**

LYON - 63, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 63 - LYON

Rédacteur en Chef : Jules ROMAN

**ABONNEMENTS**

Trois mois, 2 francs - Six mois, 3 fr. 50. - Un an, 6 francs.  
Etranger : Un an, 9 francs.

**LES BANQUES**

**A LYON**

(Voir notre numéro du 13 février.)

Certes, la situation financière est loin de s'améliorer, sur notre place, malgré les récentes nouvelles de victoire des Russes sur les Japonais. On sent que ce n'est pas seulement la guerre Russo-Japonaise qui bouleverse les esprits et leur fait manquer de sang-froid mais qu'il existe autre chose dans l'air.

Craint-on une conflagration Européenne?

Craint-on que selon la marche des hostilités en Extrême-Orient, la situation de l'Europe change tout à coup?

Craint-on la guerre avec l'une ou l'autre puissance voisine?

Qui pourrait le dire?

Nul ne le sait. On craint tout mais on ne peut spécifier quoi!

Par suite de cet état d'âme, la confiance s'irrite. Le capitaliste lyonnais qu'agitent dans une seule journée mille courants contraires, en est réduit à l'immobilité jusqu'au moment où la moindre nouvelle un peu grave le sortira de sa torpeur pour le livrer à l'apeurement.

Sait-on, qu'au 31 décembre dernier le bilan de nos cinq établissements financiers (Crédit Lyonnais, Société générale, Société Lyonnaise des Dépôts et Comptes courants, Comptoir national d'Escompte, Banque privée), accusaient un avoir en caisse, à titre de dépôt, d'une somme de 2 milliards 821 millions 767 mille 657 francs 97 centimes.

Supposons une panique : Voyez-vous les déposants retirer de ces cinq grandes banques la somme énorme de 2 milliards 800 millions !

Quelle catastrophe !

Notre ville ainsi que nous le disions dans notre dernier numéro tient à justifier le crédit que le monde entier lui accorde et si elle a l'emballage fougueux que la prudence lui conseille elle sait avoir aussi le calme en face du péril.

Le Lyonnais est un type particulier. Il demande à être étudié mais il gagne à cette étude. Pris dans la collectivité il est tout autre dans l'unité. La largesse d'idées, l'abondance des conseils, la confiance sincère dont il fait volontiers parade en réunions se transforme dès qu'il se trouve en tête à tête.

La prudence que, qui fait sa force le protège aussitôt que ses intérêts particuliers sont à défendre. La méfiance, en sentinelle vigilante ne l'abandonne que lorsque ses esprits ont repris la confiance que une vague crainte avait un instant chassée.

Il ne va pas sans dire que le Lyonnais s'emballe sans raison et outre mesure. Au contraire, nul mieux que lui a le don de discerner, entre les événements divers ceux auxquels il faut attribuer une influence spéciale. Les cours des valeurs peuvent jouer à la Bourse une sarabande insensée! la spéculation trompeuse peut faire courir dans la Presse docile par voie d'agences, encore plus dociles, les nouvelles les plus tendancieuses, le Lyonnais ne s'émeut pas si sa confiance est solidement assise.

Pour que sa confiance se fixe, il lui faut peu de choses : Bien connaître ceux auxquels il accorde cette confiance.

Ainsi que nous l'avons dit dans un précédent article le Lyonnais a un tempérament curieux et fureteur, il ne demande qu'à être renseigné; il veut être renseigné.

Or, rien n'est plus facile.

Nous avons dit, dans notre numéro du 13 courant ce que nous pensions de notre grand établissement financier : le Crédit Lyonnais.

Les nombreuses lettres de félicitations et d'encouragement que nous avons reçues à cet égard sont pour nous le témoignage que nous avons dit vrai.

Il nous reste maintenant à en faire de même pour les quatre autres Banques dont nous avons cité les noms plus haut, à savoir : la Société Générale, la Société Lyonnaise, le Comptoir National d'Escompte, la Banque Privée, certains que nous aurons rendu service à nos lecteurs. Que ces derniers se persuadent bien que c'est avec la plus entière impartialité et la plus complète indépendance que nous lui soumettons nos appréciations.

La Société Générale, pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France, a été fondée en 1864. Elle fut d'abord une Banque de Dépôts, plutôt qu'une Banque d'Escompte.

Son capital primitif était de 120 millions, divisé en 240.000 actions de 500 francs chacune; il fut porté à 160 millions, par délibération de l'Assemblée du 25 mars 1899; puis à 200 millions, par délibération de ladite Assemblée du 7 mars 1903.

Ces 400.000 actions représentent un capital de 200 millions de francs, libérées seulement de moitié, de sorte que la Société Générale jouit d'une réserve de 100 millions, avec laquelle elle peut faire face à toute éventualité.

L'émission des 80 000 actions dernières fut couverte plusieurs fois. La prime par action fut de 105 francs, ce qui fit entrer dans la caisse de la Société le joli boni de 8.400.000 francs.

Si la Société Générale a aujourd'hui ses jours fastes, elle a eu aussi ses jours néfastes. En 1874 ou 1875, elle était sortie du cercle d'actions qu'elle s'était tracé et qu'indiquait son sous-titre : « pour le développement du commerce et de l'industrie en France. » Elle était allée, loin, très loin, lancer des affaires qui devaient lui rapporter de très gros bénéfices : la participation Guano et le port de Callao.

La guerre entre le Chili et le Pérou furent les causes que cette affaire Guano devint une affaire malheureuse. La créance de la Société Générale fut en partie sauvée. Le Tribunal de Lausanne a rendu contre le Gouvernement du Chili une sentence qui reçoit en ce moment son exécution. Ajoutons que si la Société Générale a subi quelques pertes dans cette affaire elle les a fait supporter toutes entières sur les bénéfices annuels.

La Société Générale a pris part en 1902 à divers mouvements financiers qui ont leur importance.

C'est ainsi qu'elle a pris part à l'émission de 60.000 actions de la Société Internationale des Wagons-lits.

A l'émission des obligations de l'Empire chinois 5 0/0 or 1898.

A l'émission des obligations de 500 fr. 3 0/0 du Gouvernement de l'Indo-Chine.

A l'émission des obligations de 500 fr. 5 0/0 or du Gouvernement du Prince de Bulgarie, etc.

La Société Générale a créé en outre : la Société française de Banque et de Dépôt, en Belgique.

La Société Générale Alsacienne de Banque qui a son siège et ses principales succursales en Alsace.

La Banque du Nord, en Russie, au capital de 5 millions de roubles. Malgré ce capital restreint la Banque du Nord fait des opérations de banque pour un chiffre très élevé. Elle a créé des succursales à Moscou, Minsk, Brakou, etc. Ses dépôts dépassent 15 millions de roubles et le chiffre de son bilan se monte à plus de 300 millions de francs.

Depuis ces dernières années, grâce à la haute intelligence et à l'habileté de M. Dorizon, son directeur, secondé dans sa tâche par des collaborateurs de province consciencieux, la Société Générale a jus-

tifié son but et son titre « pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France ».

En effet, elle s'est adonnée d'une façon complète à l'escompte et pour faciliter les commerçants, les industriels, elle a créé de nombreuses agences dans les départements et même dans les quartiers des grandes villes.

De plus, dans son rayon, chaque agence s'applique à participer le plus largement possible au mouvement industriel et commercial.

Pour donner une idée de l'importance de ces agences, citons seulement pour mémoire le chiffre des impositions et patentes que la Société Générale paie pour elles.

Il s'élève à 1.744.115 fr. 79.

C'est tout dire.

Nous sommes heureux de pouvoir donner ces renseignements à nos lecteurs. Cela rassurera ceux qui ont encore quelque crainte ou quelque doute, ceux-là nous pourrions leur dire de tout cœur : Ayez confiance!

L. LE FRANC.

(Voir plus loin le Bilan de la Société Générale)

Un journal financier, quand sa rédaction est sérieuse et probe, est sans contredit l'agent d'information le plus pratique pour le rentier, en même temps que son guide le plus précieux. Les services qu'il rend sont nombreux et hors de comparaison avec la dépense relativement insignifiante qu'il occasionne.

Il tient les porteurs de titres au courant de la marche des événements susceptibles d'influencer le marché des valeurs mobilières en général ou seulement certains compartiments de la cote. Les informations qu'il fournit, soit sur la situation des sociétés, soit sur le résultat des assemblées d'actionnaires, sont d'un indispensable secours au capitaliste.

Il existe malheureusement aussi des journaux financiers douteux, organes de soi-disant banques à gros titre, comme : Crédit général, Banque Centrale, etc.; et de lanceurs d'affaires peu scrupuleux. On trouve rarement dans leurs colonnes des renseignements sur les valeurs notées et les placements recommandables. On les réserve généralement à l'élaboration d'une cuisine invraisemblable, où se mélangent des combinaisons abracadabrantes, destinées à produire des bénéfices mirifiques, avec une mise de fonds dérisoire, comme aussi à des tartines copieuses sur des valeurs... inconnues ou problématiques.

Que de ruines causées par les officines véreuses, les banques de coupe-gorge !

Il n'existe peut-être pas un rentier qui ne se soit laissé prendre au moins une fois, dans le cours de son existence, aux boniments des directeurs de ces maisons interlopes dont la préoccupation et le but uniques sont de mettre l'épargne en coupe réglée. Avec une mise de fonds initiale, parfois minime, ils anéantissent tous les départements, les uns après les autres, à part leurs journaux, de prospectus et de circulaires destinés à amorcer les naifs. Que sur mille personnes, il s'en trouve seulement une ou deux qui mordent à l'appât, cela suffit. Les frais de publicité sont payés, et il reste un beau bénéfice.

Cédant à l'obsession qui finit par avoir raison de l'homme qui ne peut ouvrir un journal sans y trouver l'éloge dithyrambique des pastilles Géraudel et du savon du Congo, le petit bourgeois, voire le paysan du hameau, dénouera les cordons de sa bourse et prendra quelques actions de l'affaire dont un imprimé lui dit tant de bien et dont aucun ne lui dit mal.

L'Économiste de Lyon, on l'a remarqué, s'est placé, dès son début, dans l'attitude qui convient à un organe financier régional, ayant charge de donner à ses lecteurs son opinion franche et loyale sur tout ce qui intéresse le porteur de titres, comme aussi de taper sur les mauvaises émissions et les louches affaires.

Nous n'avons pas failli à ce noble devoir ! et nous promettons de continuer.

Notre dévoué chroniqueur financier, Carlo, dont on connaît la rectitude de caractère et la profonde connaissance des choses de bourse, dans ses causeries de la semaine financière, a conseillé, depuis quelques mois surtout, la prudence en Bourse, considérant l'emballage à la hausse comme néfaste.

Que ne l'a-t-on compris ! que ne l'a-t-on écouté !

On a ce faux esprit en Bourse, surtout à Lyon, c'est de s'acheter qu'en hausse et de ne vendre qu'à la baisse, juste le contraire de ce qu'il serait prudent de faire.

Il ne faut pas, en face des événements qui se

passent à l'Extrême-Orient, être ni optimiste ni pessimiste. Cette guerre est une guerre de premier ordre; elle aura des conséquences énormes sur l'équilibre du monde. Il est difficile d'en prévoir les péripéties et d'en présager nettement l'issue. Elle sort de tous les cadres antérieurs et offre des conditions différentes. Mais, pour le capitaliste qui a des fonds disponibles, c'est dans ces moments agités, que le sang-froid est nécessaire; acheter alors est souvent avantageux.

Un vieil économiste a dit que la Guerre était le temps de moisson des capitalistes, c'est triste, mais vrai. Après la guerre franco-allemande, turco-russe, après les affaires grecques, serbes, la guerre hispano-américaine, etc., ceux qui n'ont pas pris peur et ont acheté, ont été mieux inspirés que ceux qui ont vendu.

Aux cours actuels, mettre tranquillement en portefeuille des rentes françaises, des actions et obligations des chemins de fer de nos grandes compagnies; quelques titres de nos grandes sociétés de crédit, c'est agir suivant les principes et les règles de conduite qui doivent inspirer les bons petits rentiers et les gens d'épargne.

**BILAN DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**

ACTIF	
Caisse et Banques.....	65.299.481 40
Portefeuille.....	390.821.368 34
Effets à l'encaissement.....	37.944.428 23
Reports.....	45.946.493 41
Coupons à encaisser.....	8.207.987 10
Reutes et actions, bons, obligations.....	40.292.553 39
Avances sur garanties.....	132.604.510 71
Participations industrielles et commerciales.....	2.125.120 50
financières.....	54.540.664 81
Immobilisations.....	9.236.731 70
Comptes de Banques à l'Étranger et comptes courants divers.....	175.426.581 80
Appel différé sur actions.....	400.000 000 »
Intérêts sur actions. Coupons au 1 <sup>er</sup> octobre 1903.....	2 500.000 »
	<b>1.065.645.921 09</b>
PASSIF	
Capital.....	200.000.000 »
Reserves.....	21.520.552 44
Comptes de chèques.....	272.460.340 86
Dépôts à échéance fixe.....	124.032.700 »
Effets à payer.....	79.758.054 26
Comptes de Banques à l'Étranger et comptes courants divers.....	460.955.656 76
Intérêts et dividendes.....	347.445 66
Solde du dernier exercice.....	73.862 51
Profits et pertes (frais généraux déduits).....	6.497.308 60
	<b>1.065.645.921 09</b>
Effet en circulation avec l'endos de la Société:	
Administration centrale.....	41.665.000 »
Agences de province.....	32.665.352 97
	<b>74.330.352 97</b>

**LES ACROBATIES FINANCIÈRES**

Mon Cher Rédacteur en Chef,

J'ai vous avais promis quelques renseignements pour vos lecteurs, sur la formation, à Lyon, d'une Société Au Dragon, au capital de 75.000 francs, Société ayant pour but l'exploitation d'un café-brasserie. Il fut un temps où à Lyon on voulait tout monter en Sociétés anonymes : Epicerie, café, etc., mais bientôt cette fièvre fut apaisée; les résultats obtenus ne se produisant pas. Une banque Belge, ayant succursale à Lyon, commença à ressusciter les anciens errements, après les Mines de Régny. Les Charbonnages des Alpes, on nous sert le Café-Brasserie.

Le fondateur, un employé de ladite Banque, reçoit pour ses peines 1.500 francs espèces ? et 200 parts de fondateurs, et le propriétaire de l'établissement, pour la valeur de son fonds de commerce, 40.000 francs en espèces. Quelques créanciers interviennent dans la constitution de la Société. En un mot, tous les intéressés s'entendent ou s'arrangent. Les quelques maigres souscripteurs paieront les frais de constitution. L'essentiel, c'est de créer des actions qu'on écoulera, si possible, en faisant miroiter au public que les actions Bar-Américain sont à 170 et les actions Taverne de Lyon à 115. On oublie le Bar-Barre.

Que le Dragon se gonfle ou ne se gonfle pas, abstenez-vous, lecteurs, buvez un bock si le cœur vous en dit, mais laissez les roses aux rosiers, c'est-à-dire les actions à ceux qui les détiennent.

Voici maintenant un gros morceau. Société des Charbonnages des Alpes.

J'emprunte les lignes qui vont suivre à notre confrère La Défense des Portefeuilles, je conclurai ensuite.

« Conditions générales de l'entreprise. — La Société des Charbonnages des Alpes a été constituée dans le but d'effectuer l'exploitation de gisements de houille dont l'emplacement n'était pas stipulé dans ses statuts.

Ces statuts donnent simplement la latitude au Conseil d'administration de la Société d'entendre les membres soit d'ailleurs inconnus, d'effectuer l'acquisition, soit de permis de fouilles, soit de concessions, et ce, dans les conditions qu'il jugera à propos, pourvu qu'il ne consacre pas à cet objet plus de trois millions.

Il s'agit précisément le capital de la Société.

Impossibilité immédiate d'exploiter. — Une première constatation pour le moins bizarre s'impose :

Le capital de cette société est de trois millions de francs; le montant des sommes que le Conseil d'administration a le droit d'employer à l'acquisition de permis de fouilles ou de concessions est également de trois millions. Voilà donc une société constituée de telle façon que son capital initial est consacré à des acquisitions de telle sorte que, dès sa création, elle ne dispose d'aucun capital pour exploiter.

Création d'une dette d'un million. — Pour obvier à cette situation, il fut décidé que la société recourrait à l'émission d'obligations pour une valeur d'un million. Nous admettrons — bien que cela ne soit pas encore prouvé — que la société ait trouvé à placer ce million d'obligations, et qu'elle dispose, par conséquent, de cette somme pour effectuer son exploitation.

Programme de l'exploitation. — Le programme de l'exploitation de cette société a été défini par un ingénieur M. Chancel, dont le rapport a servi d'élément à toute la publicité qui a été faite autour de cette affaire.

M. Chancel conclut à la nécessité d'effectuer une dépense de 1.340.000 francs pour arriver à une production normale de 200.000 tonnes de charbons par an.

Nous nous trouvons ici amenés à faire une constatation nouvelle : la société ne dispose que d'un million pour exploiter, million duquel il faut déduire les frais de constitution de la société qui sont toujours fort importants.

Or, l'aménagement de la mine demande à lui seul 1.340.000 francs; il résulte donc de ce fait que la Société n'est pas en mesure d'outiller complètement ses mines.

Nous admettrons, pour faire preuve de bienveillance, que la société puisse néanmoins parer à cette situation en effectuant des économies qui ne sont évidemment pas à prévoir.

Examinons quels sont les travaux que la société devait mener à bien avec ce capital d'un million.

Ces travaux sont énumérés tout au long, et avec les plus grands détails, dans le rapport de M. Chancel; nous les résumons ci-dessous ainsi que le montant des dépenses nécessitées par chacun d'eux :

Galerie.....	320.000
Voie ferrée à Callizano.....	30.000
Zéonifère.....	315.000
Voie ferrée d'Osiglia avec embranchement et matériel.....	300.000
Atelier de criblage.....	160.000
Lavage et agglomérations.....	115.000
Achat de terrains, construction de magasins et ateliers.....	100.000
<b>Total.....</b>	<b>1.340.000</b>

Etat actuel des travaux. — Voilà, nous le répétons, énuméré tout ce que la société a fait. Il n'est évidemment pas dépourvu d'intérêt pour les actionnaires de savoir ce qui a été fait en vue de l'aménagement des mines pendant ce laps de temps.

Cela est même d'autant plus intéressant que l'exploitation d'une concession de charbonnages ne peut s'effectuer que sur une grande échelle ou pas du tout.

Les charbonnages qui appartiennent à cette société sont situés en Italie, dans la région dite « La Bormida ».

Ils sont connus depuis 1796, date à laquelle ils furent signalés à Bonaparte pendant la campagne d'Italie.

Depuis cette époque, ils n'ont jamais été exploités, faute, précisément, du capital nécessaire à l'achèvement des installations indispensables à cette exploitation.

Or, depuis plus d'un an que la société existe, aucun renseignement n'a été publié sur l'état exact de la préparation de l'exploitation.

Les renseignements qui nous ont été publiés, nous sommes en mesure de les fournir aux actionnaires, grâce à l'enquête personnelle que nous avons faite sur les lieux.

Depuis que la société existe, il n'a été dépensé en tout et pour tout qu'une somme dérisoire (notre confrère donne le chiffre de 40.000), et encore cette somme a-t-elle été dépensée dans des conditions tellement maladroites que c'est exactement comme si l'on n'avait rien fait du tout.

(A Suivre.)

**SEMAINE FINANCIÈRE**  
DE LA  
**Bourse de Lyon**

Jeudi, 25 février 1904.

La semaine a été plus que déplorable, les cours ont été désastreux, les exécutions, de plus en plus nombreuses, d'acheteurs défail-  
lants.

Cependant, notre Bourse a coté des cours supérieurs à ceux cotés le 20 à Paris, où les agents de change, affolés, ont imprimé à toute la cote une baisse violente et absolu-  
ment exagérée. Ainsi on a fait 73,50 sur l'Exté-  
rieure 73,50 sur le Turc Unifié, 1025 sur le  
Crédit Lyonnais, 515 sur la Banque Ottomane,  
1441 sur le Rio-Tinto, enfin 33,15 sur le 3 %.

Aussi, le syndic de la corporation, après avoir conféré avec le ministre des Finances, dimanche, avait décidé que des mesures se-  
raient prises pour arrêter la panique. Les voi-  
ci :

« Ces mesures, tout officieuses, devaient être de deux ordres. Tout d'abord engager les dif-  
férents intermédiaires à démontrer à la clientè-  
le que les cours actuels, non seulement n'é-  
taient pas des cours de vente, mais étaient des  
cours d'achat, les considérations et nouvelles  
qui avaient été émises et répandues samedi à  
la Bourse étant dénuées de tout fondement. Re-  
commander ensuite à tous les intermédiaires  
du marché public d'exiger aussi bien des ven-  
deurs que des acheteurs à découvert, des pro-  
visions et des garanties effectives et suffisantes,  
afin d'écartier autant que possible du mar-  
ché les spéculateurs n'offrant aucune sur-  
face. »

Ce qui arrive était à prévoir, la hausse a été  
ininterrompue, pendant des années et nous  
ne sachions pas qu'on ait pris des mesures  
pour sauver les vendeurs à découvert, au con-  
traire, on leur a fait subir des pertes énormes  
et lorsque l'occasion se présente pour eux de  
glaner et récupérer les dites pertes, le mini-  
stre, d'accord avec les agents de change de  
Paris, prennent des dispositions draconiennes.

La baisse n'est donc due qu'à des intermé-  
diaires qui ont pris des positions énormes à  
la hausse, persuadés qu'ils étaient, que toute  
baisse était impossible, il faut avouer qu'ils se  
sont grossièrement trompés.

Evidemment, si la guerre russo-japonaise  
n'avait pas eu lieu, la baisse n'eût pas pris les  
mêmes proportions, mais on aurait baissé  
quand même, car on ne peut monter tou-  
jours, ce serait la négation du bon sens.

Nous avons donc assisté à une semaine de  
panique et si nous croyons ce que l'on nous  
dit, la baisse ne serait qu'à son début, sur-  
sur les fonds d'États.

Les spéculateurs doivent donc s'abstenir de  
tout achat, en raison des déboires et des sur-  
prises désagréables que nous réserve, sans  
aucun doute, la liquidation de fin février.

Le 3 %, de 95,55 a fait 94,30, pour toucher  
95,75, coter 94. — remonter à 95,55, et  
finir à 94,90.

L'Italien, de 99,75, a fini à 98,65. Que fait  
donc à la rue Laffitte ?

L'Extérieure, de 82,175, a fait 75,70 (six  
points de baisse du 18 au 22) pour coter 77,50,  
revenir à 76, monter à 78,20, toucher 75,75,  
et clore à 76.

Où est donc Villaverde, et à quoi pense-t-il,  
ce ministre, qui déclarait au Correspondant du  
Figaro, que l'Extérieure valait 105 francs, et  
qu'on pouvait en acheter, sans crainte à 90/92  
francs. Les acheteurs sont-ils satisfaits !

Les Fonds Russes ont été relevés, avec in-  
tention, en profitant pour les vendre, sans hésita-  
tion, les porteurs s'en trouvant bien, car la  
guerre durera longtemps, la baisse est iné-  
vitable, c'est une question de temps.

Les fonds Argentins, Brésiliens et Serbes ont  
baissé largement, ce n'est qu'un commence-  
ment.

La secousse n'a pas épargné le Turc Unifié,  
dont la situation est cependant bien saine, mais  
sur ce titre, les acheteurs étaient nombreux et  
il a fallu les liquider. De 79,175, il a touché 76,  
pour monter à 78,25, et finir à 77,70.

La Banque Ottomane a baissé aussi de 549 à  
535,50, pour monter à 546 et fermer à 540.  
L'action Tabacs Ottomans, dont la situation  
est tout à fait excellente, mérite l'attention des  
capitalistes, et doit être mise en portefeuille  
sans hésiter, fin février, l'exercice sera clos, les  
recettes ont une augmentation de plus de  
2.500.000, on est donc certain de toucher un di-  
vidende de 18 francs.

Le Crédit Lyonnais a fait une variation de  
40 francs, 1094/1054 pour remonter à 1080 et  
finir à 1067.

Nous avons assez dit d'en vendre.  
Le Métropolitain et la Thomson-Houston, ont  
fléchi, mais bien peu.

Le Change a touché 40,10 pour revenir à  
38,50, et finir à 39,10, aussi les chemins Espa-  
gnols ont-ils été très faibles. Le Nord-Espagne,  
de 164, a touché 150, pour faire 155 et finir à  
144. Le Saragosse, de 282 a touché 256 pour  
faire 265 et clore à 250.

La Briansk a été lourde.

Enfin, le Rio-Tinto, dont la tenue avait été si  
remarquable, a fini par baisser un peu, car si  
on compare le chemin parcouru par l'immeu-  
ble, la réaction est insignifiante. De 1216, il a  
coté 1169 pour toucher 1196, revenir à 1180,  
faire 1190 et fermer à 1180.

Le cuivre a fini à Londres, à £56,5, à New-  
York, à 42,62, mais l'Analgamated a fermé à  
43,62, soit 5 dollars de baisse.

Ce titre, sur lequel les acheteurs sont nom-  
breux, aurait dû baisser d'au moins 300 francs,  
avec la situation, mais la rue Laffitte veille sur  
le Rio-Tinto, comme Empain veille sur le Mé-  
tropolitain. Son tour viendra certainement.

**COMPTANT**

Nous confirmons nos conseils précédents.  
Sic Chardonnat : Ce titre a varié de 95 fr.,  
1345-1250 dernier, cependant le journal la  
Liberté de Paris, a annoncé un bénéfice de

2.500.000, pour le dernier exercice, on distri-  
buerait 75 francs de dividende et 75 francs aux  
réserves. C'est très beau, mais ça durera-t-il,  
nous ne le croyons pas et nous n'en achète-  
rions pas. Notre confrère a été plus favorisé  
que nous, à qui l'Administrateur-délégué n'a  
pas cru devoir répondre, cela ne nous sur-  
prend pas, puisque l'on ne répond rien même  
à des actionnaires.

La soie Givet a passé de 420 à 398, pour clo-  
re à 413,50. La Société Gillet, à Izieux, pour  
exploiter la licence Givet, vient de se consti-  
tuer.

**EN BANQUE**

Pile-Bloc. — Nous n'avons pas encore nos  
renseignements, mais nous croyons pouvoir  
en conseiller l'achat au prix actuel.

Nous comptons bien donner des détails inté-  
ressants dans notre prochain revue.

Mines d'Or. — Ce marché a été agité, on a  
exécuté un spéculateur allemand, néanmoins  
le fond reste bon et le recrutement des Chinois  
marche bien, nous ne pouvons donc que con-  
tinuer à conseiller l'achat des valeurs ci-des-  
sous, qui donneront, certainement, en 1904,  
des résultats satisfaisants :

Langlaagte Estate,  
New-Kleinfontein,  
New-Primrose,  
Robinson Deep,  
Robinson Gold,  
Rose Deep,  
Limmer et Jack,  
May Consolidated, etc...  
Concessions de terrains :  
Béchuanaaland,  
Mozambique,  
Transvaal Land, etc...

Comme spéculation :  
East-Rand,  
Goldfields,  
Rand Mines, etc...

Valeurs aléatoires :  
Buffelsdoorn,  
Champ d'Or,  
Sheba Gold, etc...

La Robinson Bank nous paraît susceptible de  
plus-value, elle possède 250.000 actions Lang-  
laagte Estate

Nous rappelons que nous faisons exécuter  
les ordres qu'on nous donne par notre agent  
de change de Lyon.

CARLO.

P. S. Le chroniqueur Carlo répond à toutes  
les demandes de renseignements. Joindre un  
timbre de 0.15 centimes.

**INFORMATIONS FINANCIÈRES**

**CASINO MUNICIPAL DE SAN-REMO (Italie).**

Société anonyme fermière, au capital de  
750.000 fr.

Ayant pour objet l'exploitation du Casino  
municipal de San Remo, avec les dépendances,  
cercles, jeux, café, restaurant, etc., pour une  
durée de trente ans (30).

La ville de San Remo qui fait construire ac-  
tuellement ce superbe édifice, sur des plans  
similaires à ceux du Casino de Nice, en a confié  
l'entreprise à M. E. Ferret, architecte à Pa-  
ris.

Dans sa deuxième Assemblée constitutive,  
tenue le 23 février courant, les actionnaires ont  
nommé membres du Conseil d'administration :  
MM. Joly, propriétaire demeurant à Lyon ;  
Tardy, ingénieur ; Fournier, propriétaire ;  
Carbonel, représentant de commerce ; Perret,  
directeur artistique.

Monsieur Perret remplira les fonctions d'ad-  
ministrateur-directeur.

Nous augurons bien des résultats de cette  
entreprise qui n'a pas de charges au début,  
mais simplement une redevance proportion-  
nelle sur les recettes.

**Le TAUX de l'ESCOMPTE à ST-PETERSBOURG**

Nous avons annoncé, il y a huit jours, que  
la Banque d'Etat de Russie venait d'élever le  
taux de son escompte de 1 %.

Voici les taux pratiqués actuellement sur :  
Lettres de change jusqu'à 3 mois : 5 1/2 %  
Lettres de change jusqu'à 6 mois : 6 1/2 %  
Prêts sur titres et comptes spéciaux : 5 1/2 à  
7 1/2.

**LE CONVENIO DES CHEMINS DE FER ANDALOUS**

D'après El Economista, les pourparlers ac-  
tuellement engagés entre la Compagnie des  
chemins de fer andalous et ses obligataires,  
afin d'arriver à la conclusion d'un nouveau  
convenio, sont très avancés, grâce surtout à la  
bonne foi et à la sincérité avec lesquelles, de  
part et d'autre, sont traitées les questions à  
résoudre.

Les bases de l'accord définitif à intervenir  
sont, dans les parties essentielles, les mêmes  
que celles du modus vivendi actuel. Les modi-  
fications qui pourront y être apportées seront  
de simple détail et sans importance.

**CANAL DE SUEZ**

Recette du transit	
	1903 1904
Du 11 février.....	500.000 430.000
Du 12 — .....	160.000 400.000
Du 13 — .....	200.000 310.000
Du 14 — .....	330.000 250.000
Du 15 — .....	340.000 240.000
Du 16 — .....	140.000 350.000
Du 17 — .....	240.000 440.000
Du 18 — .....	350.000 130.000
Du 19 — .....	170.000 240.000
Du 20 — .....	300.000 240.000
Du 21 au 20 février.....	2.730.000 3.030.000
Du 1 <sup>er</sup> janvier au 10 février.....	10.988.387 12.200.000
Du 1 <sup>er</sup> janvier à ce jour .....	13.718.387 15.230.000
Du 21 janvier .....	250.000 380.000

**TABACS OTTOMANS**  
CONSTANTINOPLE. — Les recettes de la Régie  
des Tabacs Ottomans se sont élevées, en jan-  
vier 1904, à 17.900.000 piastres contre 17.800.000  
piastres en janvier 1903.

**COMPAGNIE GÉNÉRALE DES OMNIBUS**

Recettes de la 7<sup>e</sup> semaine 1904.  
Recettes du 12 au 18 février 1904..... 868.420 30  
— — — — — 1903..... 825.918 40  
Augmentation en 1904..... 42.501 90

Recettes du 1<sup>er</sup> janv. au 18 fév. 1904... 6.087.979 70  
— — — — — 1903... 6.076.148 75  
Augmentation en 1904..... 11.830 95

**BOURSES ÉTRANGÈRES**

A Londres (25 février)  
Escompte hors banque, 3 5/16 à 3 7/16 0/0.  
Chèque à Paris, 25 18 1/2 (c. 25 19 1/2). Call  
money, 3 1/4 à 4 1/4 0/0. Or en barres 7 7/8.  
Argent en barres 26 15/16 (c. 27 1/4).

Depuis la publication du dernier bilan les  
mouvements d'or signalés à la Banque d'An-  
gleterre se soldent par une entrée de 439.000 liv.  
st.

Le marché est calme. C'est aujourd'hui les  
règlements de comptes et l'on s'attend à quel-  
ques défaillances qui, dit-on, seraient peu im-  
portantes.

A New-York (24 février)  
Change et Câbles transferts sur Londres, en  
hausse de 1/8 et de 1/4 c. Call money, 1 3/4 à  
2 0/0. Time money, 4 3/4 à 5 0/0. Affaires to-  
tales, 500.000 titres environ.

La faiblesse des Bourses européennes, ac-  
compagnée d'ordres de ventes pour compte  
anglais, affecte la majeure partie de la cote.  
Parmi les valeurs de cuivre, l'Amalgamated  
Copper remonte à 46 1/4 et finit à 45 5/8 (c. 45).  
Anaconda 61 (c. 62). Calumet et métal station-  
naires. Recul de l'argent métal à 58 1/4 (c. 59).

**CHRONIQUE IMMOBILIÈRE**

L'usine de produits chimiques, à Saint-Fons,  
et matériel d'exploitation en dépendant, ne s'est  
pas vendue samedi dernier, devant le Tribunal  
civil de Lyon.

La propriété, rue Chazières, 22, dont la mise  
à prix était de 18.000 francs, a été adjugée  
22.100 francs à M<sup>e</sup> Prunier, avoué.

La propriété d'agrément, rue Coste, 64, à Ca-  
laire, s'est vendue 26.100 francs. La mise à  
prix était de 25.000 francs.

La propriété, avenue de la Gare, à Caluire,  
que M<sup>e</sup> Chaine mettait aux enchères à 7.000 fr.,  
lui est restée à 8.000 francs.

La maison de la rue Thomassin, 18, à côté  
la Scala, a été adjugée 72.000 francs à M. Guil-  
let.

La maison, rue des Belles-Femmes, 8, aux  
Charpennés, dont la mise à prix était de 30.000  
francs, est restée à 30.500 francs à M<sup>e</sup> Guillier-  
main.

Quant à la propriété à Tassin-la-Demi-Lune,  
lieu de Mégnian elle s'est adjugée à 13.600 fr.  
à M<sup>e</sup> Prunier.

Il a été mis une surenchère sur l'usufruit de  
la maison, rue des Tanneurs, 15, adjugée 2.000  
francs à M<sup>e</sup> Deshayes.

M. Garnier-Dupré, l'ancien notaire de la Ver-  
pillière, n'a qu'à bien se tenir dans cette affaire.  
Nous le lui conseillons et pour cause.

Doivent se vendre aujourd'hui, 27 février,  
au Tribunal civil, les immeubles suivants :

Maison, rue du Bœuf, 38, mise à prix : 40.000  
francs.

Maison, rue Bouteille, 14, mise à prix : 20.000  
francs.

Maison, jardin, route de Paris, 21, à Tassin-  
La-Demi-Lune, mise à prix : 20.000 francs.

Propriété de produit et d'agrément, chemin  
de la Pomme, 17, à Tassin-La-Demi-Lune, mise  
à prix : 15.000 francs.

Maison, chemin Saint-Eusèbe, 8, mise à prix :  
8.000 francs.

**PENSÉES ET CONSEILS**

Achetez en baisse, vendez en hausse.  
La Bourse n'est pas un temple, mais un mar-  
ché. La cote n'est pas un évangile, mais un  
prix courant.

Il faut se défier des extraits de cotes que  
publient certains journaux financiers. Les  
cours mis en regard des valeurs qu'ils patron-  
nent sont toujours de la plus haute fantaisie.  
Ne touchez jamais à une valeur dont l'avenir  
vous semble escompté.

**DIVIDENDES**

South African Gold Trust.  
Un avis fait savoir que le dividende de  
12 1/2 0/0 (2 sh. 6 d.), déclaré le 5 février, sera  
mis en paiement à partir du 1<sup>er</sup> mars contre  
remise du coupon n<sup>o</sup> 12.

Calumet and Hecla Company.  
Le conseil déclare un dividende trimestriel  
de 10 0/0.

Crédit Foncier Egyptien.  
L'assemblée générale, du 15 janvier, a fixé le  
dividende à 12 fr. par action, contre 10.50 pour  
l'exercice précédent 1901-1902, et à 85 fr. par  
part de fondateur contre 51.50, l'année der-  
nière.

Chemins de fer départementaux.  
Le dividende du dernier exercice sera, ainsi  
que les années antérieures, fixé à 20 francs par  
action de 500 francs libérée de moitié. Un  
acompte de 7 francs a été déjà mis en paiement  
le 1<sup>er</sup> octobre ; le solde sera réparti le 1<sup>er</sup> avril.

**Emprunt 4 % or 1889 et 1890 Russe**  
(Deuxième émission)

Le coupon trimestriel au 1<sup>er</sup> mars 1904 sera  
payé, à partir de cette date à la caisse de la  
Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'An-  
tin, à Paris.

**Société Générale de Crédit Industriel  
et Commercial**

Le conseil d'administration proposera à l'as-  
semblée convoquée pour le 15 mars prochain,  
de fixer à 12 fr. 50 par action le dividende brut  
de 1903, soit net 12 fr., sur lesquels 5 francs  
ont été payés comme acompte en novembre  
dernier.

**Société des Mines de Lens**

Cette Société mettra en paiement, à dater du  
31 mars prochain, un acompte de 15 francs par  
action sur le dividende de l'exercice en cours.

**NÉCROLOGIE**

Nous avons appris, avec une douloureuse  
surprise la mort subite de M. Arthur Brole-  
mann ; c'est une grande personnalité qui dis-  
paraît. M. Brolemann a laissé dans la judica-  
ture commerciale de notre ville des souvenirs  
qui se s'effaceraient pas. Deux fois président du  
Tribunal de commerce, il en a rempli les fonc-  
tions avec un zèle éclairé, avec une délicatesse  
de conscience qui ne pouvaient être surpassés.  
C'était bien la caractéristique de sa belle âme  
que d'en appeler constamment au devoir, de  
l'envisager sous toutes ses formes ; toujours  
prêt à se dévouer, à subvenir par des aumônes  
larges et silencieuses au soulagement des pau-  
vres, par des sacrifices intelligents à la dé-  
fense des bonnes causes.

M. Brolemann représentait seul à Lyon la  
quatrième génération d'une famille qui depuis  
un siècle et demi occupe parmi nous un rang  
très distingué. Ce nom, honorablement porté  
en dehors de notre ville, ne vivra plus dans la  
région que par la mémoire de ses bienfaits ;  
elle sera durable.

Les funérailles ont eu lieu hier, au milieu  
d'une foule considérable.

**Le Billet de Banque de France**

On croit généralement que la Banque de  
France fait de gros bénéfices sur les billets  
perdus, c'est une légende qu'il est bien difficile  
de contrôler, mais, c'est une légende.

La Banque ne profite en aucune façon des  
billets détruits, pour la raison toute simple  
qu'elle ne sait pas qu'ils le sont et que tout bil-  
let qui ne lui est pas présenté au remboursement  
est considéré comme existant. Lors du  
dernier renouvellement du privilège les billets  
à impression noire, c'est-à-dire ceux qui ont  
été émis de 1800 à 1801 qui n'avaient pas été  
remboursés s'élevaient à environ 6 millions.

L'Etat a reçu les 6 millions qui formaient la  
contre partie de ces billets sous la condition  
que ceux qui seraient présentés seraient rem-  
boursés pour son compte. Si la banque vient  
à liquider c'est l'Etat qui bénéficiera des bill-  
lets perdus qui ne constituent en aucun cas un  
bénéfice pour la Banque.

**ACROSTICHE**

Grâce au Saint-Péray de Gontard et Mercier  
Oublieux, notre esprit s'est pris à pétiler,  
Narguant tous les soucis, les affres de la vie,  
Tel que ce doux nectar en une coupe emplit.  
Ainsi, les surmenés de l'effort cérébral  
Retrouveront en ce triomphe fatal  
Des vingt ans envolés, cette liqueur mousseuse,  
Menant au grand combat de l'agape amoureuse.  
Exquis, rouge ou doré, il est un autre vin,  
Recommandé souvent par Brillat-Savarin,  
C'est le vin des Gaulois, celui de l'Hermitage.  
Il est comme Cornas un généreux breuvage.  
En moult expositions ils furent médaillés,  
Remportant et diplôme et grand prix alliés.

J. R.

**NOUVELLES DIVERSES**

**Le Péril Jaune.**

M. Edmond Théry, directeur de l'Économiste  
Européen, a fait mardi soir, à la salle des In-  
génieurs civils, rue Blanche, une intéressante  
conférence sur le « péril jaune ». M. Méline,  
sénateur, présidait cette réunion, organisée par  
l'Association de l'industrie et de l'agriculture  
françaises. L'orateur a montré les progrès réali-  
sés par le Japon et a exprimé le souhait que  
la Russie sorte victorieuse de la lutte, empê-  
chant ainsi la Chine de sortir de son long  
sommeil et de devenir un danger pour l'Eu-  
rope.

**La Spéculation sur les Blés.**

Chicago, 19 février. — Une surexcitation  
comme on en voit rarement, a régné aujour-  
d'hui à la Bourse des blés. Il y a eu hausse de  
près de quatre cents. Les blés de mai ont at-  
teint la cote 103.

Cette tension est attribuée à la crainte de  
voir la guerre s'étendre à d'autres nations que  
le Japon et la Russie, à la rareté de l'argent li-  
quidé pour les achats de blés destinés à la  
minoterie et aux avis de Liverpool et de Ber-  
lin.

Les affaires ont été énormes ; elles étaient  
actives à New-York.

**Exposition Culinaires internationale à Lyon**

Il avait été primitivement annoncé au pu-  
blic que l'Exposition universelle culinaire, or-  
ganisée par la Chambre syndicale des Cuisi-  
niers de Lyon, devait avoir lieu sur le cours  
du Médi, on nous informe qu'elle sera située

sur un nouvel emplacement remplissant les  
conditions voulues. L'emplacement choisi se  
trouve près les portes des serres du Parc de  
la Télé-d'Or, compris entre le boulevard du  
Lycée, la ligne du chemin de fer et la Brasse-  
rie du Parc. L'Exposition se trouvera donc à  
proximité de la gare des Brotteaux, les tram-  
ways s'arrêtent à deux pas. Il sera donc facile  
aux visiteurs de se transporter sur les lieux.

L'Exposition s'ouvrira le 10 juillet et fermera  
ses portes le 17 septembre.

Des fêtes seront organisées afin d'attirer le  
public que l'Exposition par elle-même n'inté-  
resserait pas.

**NOUVELLES A LA MAIN**

Un financier surprend son valet de cham-  
bre en train d'essayer un vêtement que le tai-  
leur vient d'apporter.

— Eh bien ! Baptiste, que faites-vous ?  
— J'ai toujours entendu dire à monsieur  
qu'un banquier n'acceptait des effets que s'ils  
avaient été endossés !

**Les snobs.**

— Hein !... quelle vigueur dans cette orches-  
tration, que de passages sublimes !... Sentez-  
vous la fièvre de l'auditoire ?... Tout s'agit,  
tout palpète, depuis l'étoile jusqu'aux modestes  
coryphées !...

— Les coryphées aussi ?... ce sont des pal-  
pitations de chœur, alors !...

**SPECTACLES**

CASINO-KURSAAL : Une assemblée de la So-  
cété des auteurs et compositeurs de musique  
s'est tenue récemment à Paris et l'on y discuta  
du rôle effacé de la province. Or un des mem-  
bres de la Société qui revenant de la Côte-  
d'Azur s'était arrêté à Lyon, prit la parole et  
dit : « Mes chers confrères, ne médions point  
de la province car j



**L'HOTEL DES NEGOCIANTS**

à VALENCE-SUR-RHONE  
Prend Messieurs les Voyageurs à 6 fr. par jour, chambre et service compris

**S. VERGIER**

Propriétaire  
27, Avenue Félix-Faure, (près la Gare, à droite)  
Garçon de course à disposition

Cabinet de M<sup>r</sup> Elie RAMEL régisseur  
à Meyzieu (Isère)

**A VENDRE**

1. — Maison, cour et jardin, à Décines.
2. — Maison, cour et jardin et verrière, à Vaulx-en-Velin.
3. — Maison, cour et jardin, à Chassieu.
4. — Maison, jardin, verrière, à Loyette.
5. — Maison, cour et jardin, à Genas.
6. — Maison bourgeoise, à Meyzieu.
7. — Maison, écurie, cour, jardin, à Meyzieu, occupée par plusieurs locataires.
8. — Maison bourgeoise en bon état (comptant ou en viager).
9. — Propriété de 82 hectares, d'un joli revenu, pays de chasse.
10. — Maison, rue Victor-Chomel.
11. — Emplacement à bâtir près les gares de Meyzieu, Décines et Pont-de-Chéruy.

**A LOUER**

Maisons bourgeoises et autres à Meyzieu et à Décines.

S'adresser à M. Elie RAMEL, régisseur, à Meyzieu (de 8 h. à midi).

**ONGLE INCARNE**  
BAUME ANTI-ONYXIQUE  
FRISSENON  
MARQUE DÉPOSÉE  
sans opération  
PRÉPARÉ PAR BÉRARD, PHARMACIEN  
Envoi à la Brochure sur le traitement, six gravures, sans 1 fr.  
Envoi d'un étui du Baume, contre mandat-poste de 5 fr. 25  
Seul Dépôt: Bérard, Pharmacie des Terreaux, 9, Lyon  
**GUÉRISON RADICALE**

**QUINA SAMOS MAIRET**

Apéritif Supérieur, Tonique, Digestif, très Agréable

Se trouve dans tous les bons Cafés et les bonnes Epicerie en litres et demi-litres

Fabrique et Dépôt Général: J. MAIRET, Chemin des Cures, près la Gare, à Tassin-la-Demi-Lune-lès-Lyon

Bureaux: J. MAIRET, Rue Paul-Bert, 69, à Lyon

**VÉRIFICATION GRATUITE**

des **IMPOTS** et **PATENTES**

Les modifications constantes qui se produisent dans l'établissement de l'impôt entraînant fatalement des erreurs dans l'application des taxes, nous rappelons à tous les Contribuables qu'il est indispensable de faire vérifier toutes leurs feuilles d'impôts et patentes.

Cette vérification est faite GRATUITEMENT par la

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE de CONTROLE INDUSTRIEL et COMMERCIAL**

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 63, à Lyon

**TAILLEUR-COUTURIER**

17, Rue Childebert, LYON

(Près la Place de la République)

**Charles CHENIVESSE**

BEAUX CHOIX DE DRAPERIES

FRANÇAISES ET ANGLAISES

PANTALONS, Haute Nouveauté, depuis 15 fr.  
PARDESSUS, deus. .... 45 fr.  
COMPLETS à des Prix très modérés.  
JAQUETTES, COSTUMES-TAILLEURS.

ENGLISH SPOKEN

**L'ALIMENTATION**

SOCIÉTÉ D'ASSURANCES MUTUELLES

CONTRE LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

(ÉTENDUE A TOUTE LA FRANCE)

Siège Social: Rue de Richelieu, 24, Paris

DIRECTION POUR LE RHONE

E. CHAT, Quai de Retz, 17, LYON

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
MM. MAROUBY, Membre de la Chambre de Commerce, Président de la Chambre syndicale des Restaurateurs et Luroniers, Président du Comité de l'Alimentation Parisienne, Président, CHATELAIN, M. l'Inspecteur de la Chambre syndicale des Beurre et Œufs, Vice-Président, MORNOLLE, Président de la Chambre syndicale des Pâtisseries de Paris, Vice-Président, FORTIER, M. le Secrétaire de la Chambre syndicale des Epiciers en détail, Secrétaire.

**OPERATIONS DE LA SOCIÉTÉ**

Assurances Collectives garantissant les patrons contre les accidents éprouvés par leurs ouvriers pendant ou à l'occasion du travail (Loi du 9 avril 1898).  
Assurances Individuelles.  
Assurances contre les Accidents causés par les chevaux, les voitures, les bicyclettes et les automobiles.  
Assurances des Accidents causés aux tiers par les ouvriers de l'assuré.  
Assurance Agricole.

**Fabrique de Dragées**

FONDÉE EN 1830

Maison ARNAUD, passage de l'Argue, LYON

MANUFACTURE DE CARTONNAGES INÉDITS

POUR MARIAGES ET BAPTÊMES

Inscriptions spéciales en 12 heures

PRIX EXCEPTIONNELS

**IMPRIMERIE**

LYON - 3, Rue Stella, 3 - LYON

Téléphone 15-99

Ancienne Maison MOUGIN-RUSAND

MAISON FONDÉE EN 1705

**WALTENER & C<sup>IE</sup>**

Successors

Réorganisation complète - Matériel important et entièrement neuf

Imprimés du MONITEUR JUDICIAIRE de LYON

imprimés divers pour Sociétés

**THÈSES DE DROIT ET DE MÉDECINE**

Spécialité d'affiches pour MM. les Officiers Ministériels

Pour éviter toute équivoque la maison n'ayant ni Succursale ni Successeur s'adresser directement au domicile ci-contre

**FABRIQUE EXCLUSIVE de LIQUEURS SURFINES**

**J. GALLIFFET**

12 et 13 Quai Pierre-Scize, LYON

Pour éviter toute équivoque la maison n'ayant ni Succursale ni Successeur s'adresser directement au domicile ci-contre

**"L'ÉCHO"**

Avances d'Argent aux Acquéreurs • Pas d'Intérêts à payer

**VENTE & ACHAT**  
de Fonds de Commerce, Industries et Immeubles

ASSURANCE CONTRE LA DÉPOSSESSION DES BUREAUX DE TABAC  
CONSULTATIONS GRATUITES

**A. GUIGITANT & C<sup>IE</sup>**

30, Rue Tupin - LYON

Bureaux: de 8 h. à midi et de 2 à 7 h. - Cabinet: de 4 à 5 h.

Vient de Paraître

DIRECTION 2, rue de Vauvray, 2

**TOUT-LYON ANNUAIRE**

des Salons de LYON Villefranche, Vienne et Villégiatures de LYON Bourgoin, Roanne

EN VENTE: 5 fr.

Adresses à la Ville et à la Campagne, Jours de Réceptions des Gens du Monde: Noblesse, Magistrature Armée, Haut Commerce

**1904**

PHARMACIE BOISSONNET  
FRANÇOIS Successeur  
LYON - 16, Cours Gambetta, 16 - LYON

**Quinquina Salvator**

**"ANTIALCOOL" PIERRE**

APÉRITIF HYGIÉNIQUE AU QUINQUINA  
**Garanti sans Alcool**

Cet Apéritif garanti exempt de tout alcool, se prend pur ou additionné d'eau et se recommande aux personnes qui redoutent les effets de l'alcool

N.B. - "L'ANTIALCOOL PIERRE" n'a pas de similaire et n'est soumis à aucun droit.

ADRESSER LES COMMANDES à M. PIERRE, directeur de la Société des Produits Antialcools, à Valence-sur-Rhône

**A LA RENOMMÉE**

AUCUNE SUCCURSALE

**CHAUSSURES**

LYON - 44, Place de la République, 44 - LYON

Aux Arts Réunis

**A. TARDY**

Fabricant Breveté S. G. D. G.  
Rue Désirée, 19, à LYON  
L'allée du N° 25 de la Place de la Comédie correspond en face du Magasin.

Appareils photographiques les plus perfectionnés et fournitures générales pour la photographie. - Fournitures générales pour tous genres de peintures et dessins. - Miroir, Barre, Encadrements en tous genres. - Travaux photographiques, développements, tirages d'épreuves par tous les procédés, agrandissements d'après clichés ou à des prix défiant toute concurrence (demandez le tarif).

Atelier de Photographie à la disposition de MM. les amateurs.

Seule maison de vente pour les plaques extra-rapides, marque L'Étoile, se développant de préférence avec le révélateur Hydroquinone mélangé:

6 1/2 x 9 9 x 12 13 x 18 18 x 24  
0.65 1.25 2.00 4.95

Nouveau modèle d'appareil pliant 9x12, avec objectif extra-rapide. Trois châssis doubles, obturateur focal plane, mise au point variable.  
Prix: 90 francs

LE CATALOGUE GÉNÉRAL EST ENVOYÉ A TOUTS LES ACHETEURS

Pour les ANNONCES et RÉCLAMES s'adresser au bureau du Journal, 63, rue de l'Hôtel-de-Ville, à M. CLOUTIER aîné, chef de Publicité.

**VICTOR BACH**  
RELIEUR DE L'UNIVERSITÉ  
Ex-Premier ouvrier  
de l'Ancienne Maison F. CAILLET  
11, Rue Paul-Bert, LYON

DEUTSCHEN UEBERSETZUNGEN  
Traductions  
d'Allemand

faites avec soin et à des prix très modérés. - S'adresser par écrit à M. J. JANIN, correspondant à l'imprimerie Waltener et C<sup>ie</sup>, rue Stella, 3, Lyon.

**Aux Gourmets**

Nous recommandons: Les vins mousseux de Saint-Péray, l'excellent vin rouge de Cornas, les grands vins d'Hermitage, de la maison GONTARD & MERCIER négociants-proprietaires, à Valence-sur-Rhône, rue des Alpes.

Le GATEAU-POGNE de Valence, de la Maison NIVON HENRI avenue Félix-Faure, n° 17, Valence-sur-Rhône. Dépôt à Lyon, bar de la Presse, rue Childebert, 40.

**A l'Etoile d'Or**

Maison fondée en 1830

Horlogerie - Bijouterie  
Joaillerie - Orfèvrerie

**GRENIER Neveu**  
Successeur de GRENIER Jeune  
45, Rue Centrale, LYON  
(près la place des Jacobins)

Sur prix marqués 10 o/o à MM. les Membres de l'Université

Pour faire de Bons Placements

Et éviter les Mauvais

Lisez L'ÉCONOMISTE de LYON.

Pour recevoir gratuitement

Fendant un mois

L'ÉCONOMISTE de LYON

Demandez-le

à M. l'Administrateur-Gérant

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 63

Lyon.

Veillez adresser gratuitement, pendant un mois, l'Economiste de Lyon, à M